TAUX APPLICABLES AUX PARIS HIPPIQUES EN LIGNE au 05/11/2026

Taux de déduction opérée proportionnellement aux enjeux (DPE) sur les sommes engagées en France en application de l'article 14 du Chapitre 3 du Titre I du Règlement PMU des paris en ligne.

Paris	Taux de DPE
e.Simple Gagnant	7,80 % lorsque la course support du pari "e-Quinté+" offre ce pari Sinon 11,80 %
e.Simple Placé	10,00 %
Service associé au e.Simple Jackpot	14,35 %
e.Couplé Gagnant e.Couplé Placé e.Couplé Ordre	20,25 %
e.2sur4	25,75 %
Service associé au e.2sur4 Jackpot	26,51 %
e.Tiercé	36,10 %
e.Trio e.Trio Ordre	31,65 %
e.Quarté+	37,30 %
e.Multi e.Mini Multi	36,05 %
e.Quinté+	36,00 %
option MAX	35,90%
e.Pick 5 e.Super Pick 5	36,55 %
e.Super 4	30,65 %
Big 5	20,00%

Aucun pari n'est soumis à la déduction progressive sur les rapports en application de l'article 16 du Chapitre 3 du Titre I du Règlement PMU des paris en ligne.

Taux effectifs appliqués à la masse à partager pour constituer un "Fonds de réserve" du pari concerné en application de l'article 4 des Chapitres 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15 et 16, de l'article 5 des Chapitres 11 et 12 et de l'article 6 du Chapitre 1 du Titre II du Règlement PMU des paris en ligne :

Paris	Taux effectifs
e.Simple Gagnant e.Simple Placé e.Super 4 e.Super Pick 5	0,00 %
e.Couplé Gagnant e.Couplé Placé e.Couplé Ordre	0,15 %
e.2sur4	0,40 %
e.Tiercé e.Quarté+	0,80 %
e.Trio e.Trio Ordre	1,70 %
e.Multi e.Mini Multi e.Pick 5	0,50 %

Taux au 05 novembre 2026

Paris	Taux effectifs
e.Quinté+	8,00 %
Big 5	16,85 %

Taux au 05 novembre 2026